

le journal d'ATD Quart Monde



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES Droits DE L'Homme

CONSIDÉRANT que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

CONSIDÉRANT que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui revêtent une conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où tous les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

droits des hommes et des femmes. Ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social, à restaurer les meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

CONSIDÉRANT que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

CONSIDÉRANT qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

PROCLAME la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement

↑ © ATD Quart Monde

DROITS HUMAINS, ATTENTION DANGER !

75 ans après son adoption, la Déclaration universelle des droits de l'Homme est régulièrement sapée dans ses principes. Plusieurs défenseurs des droits humains, membres d'ATD Quart Monde, de la CNCDH, du Défenseur des droits ou encore de l'ONU s'inquiètent et s'interrogent sur la manière de la faire vivre concrètement.

ET AUSSI: • LE PROJET DIS-MOI PROPOSE L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS • PORTRAIT DE BERNARD MONNET : LA PAUVRETÉ EST « UNE VIOLENCE EXTRÊME QU'ON SUBIT EN TANT QU'HUMAIN »

N° 542
décembre 2023 - 1€

AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.
"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ." J. WRESINSKI, FONDATEUR DU MOUVEMENT

l'éditorial



**ISABELLE
DORESSE**

Vice-présidente
d'ATD Quart Monde

Ne baissons pas la garde !

Un apport essentiel du rapport porté par Joseph Wresinski au Conseil économique, social et environnemental en 1987 est que la misère est un déni des droits de l'Homme. Les situations de pauvreté démontrent l'interdépendance des droits fondamentaux. C'est sur la base du respect de ces droits pour tous que la loi de lutte contre les exclusions de 1998 fait de la lutte contre la pauvreté « un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la Nation ».

L'actualité gouvernementale semble pourtant faire régresser globalement l'effectivité des droits fondamentaux. La loi Kasbarian-Bergé criminalise ceux qui ne peuvent payer leur loyer ; la loi « plein emploi » est une réforme déguisée du RSA vers plus de conditionnalités et de sanctions des allocataires ; l'accompagnement des mineurs isolés est restreint ; les annonces de la Première ministre sur le logement des plus précaires semblent être une atteinte au droit au logement opposable, et la proposition de sanction des parents dont les enfants ont commis des dégradations ignorent les devoirs collectifs de la Nation, non assumés... La nécessité de se rassembler autour du combat pour les droits reste d'une nécessité urgente. Retrouvons collectivement l'esprit de la loi de 1998 !

Les moyens mis par les politiques publiques pour cet universalisme des droits fondamentaux doivent être proportionnés pour que tous y aient accès, en faisant un effort plus important pour les plus pauvres. Mobilisons-nous et unissons-nous pour une effectivité des droits pour tous et continuons à rappeler que cet objectif premier des politiques publiques n'est possible qu'avec la participation des personnes ayant l'expérience de la pauvreté. ■

Bonnenouvelle!

→ AUGMENTATION DU BUDGET DE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



↑ **Manifestation le 24 octobre à Paris. © ATD Quart Monde**

Le gouvernement a finalement adopté, début novembre, une augmentation de 11 millions d'euros du budget accordé à l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, le faisant ainsi passer à 80 millions

d'euros pour 2024. « Ces moyens devront permettre aux acteurs des territoires de mettre en œuvre le droit à l'emploi en procédant aux embauches prévues dans les entreprises à but d'emploi, que ce soit dans les 58 territoires déjà habilités ou dans ceux qui le seront au premier semestre 2024 », s'est réjouie l'association Territoires zéro chômeur de longue durée, dans un communiqué. Cette augmentation est cependant inférieure aux 20 millions d'euros demandés notamment à l'occasion de la manifestation organisée le 24 octobre à Paris. Il est donc nécessaire de rester vigilants pour que l'expérimentation se poursuive dans de bonnes conditions. ■

Mauvaisenouvelle!

→ STIGMATISATION DES DEMANDEURS DE LOGEMENTS MODESTES

La Première ministre, Élisabeth Borne, a présenté le 27 octobre des mesures pour « donner une nouvelle impulsion à la politique de la ville ». En affichant l'ambition d'augmenter la mixité sociale, le gouvernement demande ainsi « aux préfets de ne plus attribuer de logements aux ménages DALO les plus en difficulté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et de ne plus y créer de places d'hébergement ». Une mesure, et une formulation, qui inquiètent de nombreux acteurs du logement. « On parle des 'ménages DALO' comme d'une population à part, qui ne serait pas la bienvenue dans certains quartiers. À transformer les acronymes en noms communs, on en oublie le sens : le DALO, c'est le droit au logement oppo-

sable », rappelle ainsi Bernard Lacharme, président de l'association Droit au logement, dans une tribune publiée dans *Le Monde*, le 7 novembre. Emmanuelle Cosse, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, note pour sa part, dans un communiqué, que « encore une fois, la tonalité est à la stigmatisation des demandeurs de logements modestes. Plutôt que de refuser de loger des familles en attente de logement dans les quartiers prioritaires, le gouvernement ferait mieux d'imposer un respect impitoyable de la loi qui fixe un minimum de 25% de logements sociaux dans chaque commune de plus de 3500 habitants. [...] Voilà ce qui doit être LA priorité de la parole publique, qui ne devrait jamais céder à la tentation de la stigmatisation ». ■

LES CHIFFRES DU MOIS

58 %

des Français considèrent que leur pouvoir d'achat leur permet de vivre à leur aise ou de répondre à leurs besoins essentiels tout en leur permettant de se faire plaisir de temps en temps, selon le Rapport annuel sur l'état de la France en 2023, publié par le Conseil économique, social et environnemental (CESE). ■

38 000

personnes, soit 17 500 ménages, ont été expulsées de leur logement par les forces de l'ordre en 2022, soit 31 % de plus qu'en 2021, selon la Fondation abbé Pierre. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

Agissez à nos côtés en partageant les intérêts de vos livrets bancaires

Soutenir ATD Quart Monde ne passe pas seulement par la case dons ou legs. Il est également possible de faire profiter le Mouvement des intérêts de vos économies sur livret. Vous pouvez ainsi ouvrir un compte bancaire, en ligne ou en agence, au Crédit Coopératif, à la Banque Postale ou au Crédit Mutuel, en choisissant ATD Quart Monde comme bénéficiaire de votre générosité. Au Crédit Coopératif, par exemple, le livret Agir vous permet de reverser jusqu'à 50% des intérêts perçus, tandis que 5 à 12 centimes sont reversés lors de chaque utilisation de la carte bancaire Agir. Et comme pour les dons classiques, la Fondation ATD Quart Monde vous adressera un reçu fiscal en fin d'année civile, vous permettant de bénéficier de 66% de réduction d'impôts sur les sommes versées. ■

Rejoignez-nous!



LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE

Publication mensuelle d'ATD Quart Monde France, **Rédaction**: 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil tél.: 01 42 46 81 95, www.atd-quartmonde.fr CPPAP: n°1224 H 79275 ISSN 2495-2494 Dépôt légal à parution. Reproduction interdite **Abonnements**: 10 € pour 11 nos/an secretariat.amis@atd-quartmonde.org tél.: 01 34 30 46 22 Directrice de la publication: Marie-Aleth Gard Rédactrice en chef: Julie Clair-Robelet lejournald@atd-quartmonde.org Réalisation: Atelier Siioux - atelier-siioux.com Impression: SIEP (Bois-le-Roi) Papier 100% recyclé



↑ © François Philiponeau

DE SQUAT EN SQUAT À MARSEILLE

Le 30 octobre dernier, deux jours avant la trêve hivernale, 150 personnes ont été évacuées du squat de la Madrague-Ville, à Marseille. De nombreuses familles Roms vivaient dans ces hangars désaffectés depuis juin 2022, après avoir été expulsées du squat de la rue de Cazmajou. Les autorités ont mis en avant des risques d'effondrement pour justifier l'expulsion. Une équipe d'ATD Quart Monde, composée d'Antoinette, Catherine, Hélène, Madeleine, Antoine et François, était sur place pour soutenir les familles, aux côtés d'autres associations. Dans une lettre adressée à la Ville de Marseille et au Défenseur des droits, ATD Quart Monde a dénoncé « cette violence soudaine faite à des hommes, des femmes, des enfants, des bébés. Pourquoi cette précipitation, alors qu'un projet de terrain aménagé est en route ? ». Plusieurs familles ont trouvé refuge dans un hangar poussiéreux et extrêmement bruyant, dans l'attente de mieux. ■

L'ÉTUDE DU MOIS

« Barrières » à l'entrée du logement social

Le Défenseur des droits s'est penché sur les difficultés rencontrées par les ménages les plus pauvres pour accéder au logement social. Dans un rapport publié le 17 octobre, l'institution confirme « une inégalité d'accès ».

Au sein des différents systèmes d'attribution de logements sociaux, elle observe ainsi que « le critère du niveau de vie des demandeurs n'est au final que peu pris en compte. Pire, lorsqu'il l'est, c'est le plus souvent dans le but d'exclure les plus modestes du fait de leur insolvabilité présumée ou de l'appréciation du risque d'insolvabilité ». En outre, les ménages les plus pauvres sont « le plus souvent mis en concurrence avec des ménages, moins pauvres, mais cumulant d'autres critères de précarité (situation de logement, taille ou composition du ménage, ancienneté de la demande...) ».

Le Défenseur des droits constate donc « l'existence d'une 'barrière à l'entrée' dans le parc social pour les ménages les plus fragiles économiquement ». Par son caractère systématique, un tel désavantage est susceptible de caractériser une discrimination liée à la « particulière vulnérabilité économique » envers les demandeurs concernés. Cette étude s'appuie notamment sur les travaux d'un collectif de six associations, dont ATD Quart Monde, sur les difficultés d'accès au logement social. ■



← Atelier percussions, avec l'association Dis-moi © Sébastien Le Clézio, Secours catholique

Le projet Dis-moi propose l'accès à la culture pour tous

Depuis 2018, plus de 150 personnes participent en Haute-Loire à des ateliers culturels « gratuits et ouverts à tous », initiés par l'association Dis-moi, lancée par un collectif dont fait partie ATD Quart Monde.

Chaque semaine, Brigitte* fait un « voyage musical ». Douillettement installée, elle se laisse emporter par la voix de Karen Prévost, intervenante de l'atelier musique, avant d'essayer elle-même différents instruments. « Cela fait vibrer mon cœur, je me sens vivante. Ça m'apporte une force incroyable », constate-t-elle. Cet atelier est l'un des 16 proposés par l'association Dis-moi. Sculpture, peinture, danse, broderie, chant, mais aussi philosophie, « bidouillage créatif » ou encore sorties culturelles, ces ateliers sont ouverts à tous et gratuits.

Ils ont été initiés par un collectif réunissant ATD Quart Monde, le Secours Catholique, le Secours populaire, la Croix-Rouge, le Centre communal d'action social du Puy-en-Velay et le conseil départemental. « En 2016, nous avons mené ensemble un travail sur les préjugés concernant la pauvreté. Puis, l'idée a émergé de se retrouver autour d'activités culturelles », explique Xavier Robert, allié d'ATD Quart Monde et président de l'association Dis-moi. Après un spectacle à l'opéra, une interrogation est née parmi les participants, vivant pour beaucoup en situation de pauvreté : « pourquoi n'est-on jamais sur scène, nous ? ». C'est ainsi que le projet a com-

mencé. Seize intervenants artistiques ont répondu présents pour favoriser l'accès à la culture pour tous et permettre à chacun d'expérimenter une pratique artistique créative libre, tout en étant dans une démarche encadrée.

UN TERRAIN DE JEU FERTILE

Chaque atelier est d'abord l'occasion de créer des échanges. « J'ai trouvé ici du lien et du partage. On est tous à égalité », constate Édouard, qui danse chaque semaine sur des musiques qu'il n'aurait « jamais eu l'idée d'écouter ». « On vit quelque chose de spécial, parce que chacun a sa place, du plus jeune au plus âgé, du moins doué au plus doué », ajoute Chantal. Elle vient aux ateliers musique et philosophie. « Je ne pensais pas pouvoir accéder à cela financièrement et je n'osais pas. Je me disais que ce n'était pas pour moi. » Elle a pourtant trouvé sa place dans ces ateliers, mais aussi au-delà, car l'ambiance bienveillante incite à prendre soin les uns des autres, même en dehors des activités.

Les participants « ont souvent des vies compliquées, mais à l'atelier on démarre une histoire ici et maintenant », explique Nicolas Savoye, qui anime l'atelier de « bidouillage créatif ».

Chaque semaine, il arrive avec un camion rempli d'objets récupérés et d'outils. Il installe un « terrain de jeu fertile » où chacun est invité à créer. « Je ne suis pas là pour leur dire ce qu'ils doivent faire. Je n'ai aucune définition du beau. Ce que l'on cherche, c'est exprimer un truc magnifique qu'ils ont au fond d'eux, et non ce qu'ils voient chez les autres ou à la télé. On vit des moments très forts », détaille-t-il.

Chaque année, un spectacle est créé pour la Journée mondiale du refus de la misère. Édouard se souvient encore avec émotion de celui de l'année dernière, au cours duquel il a chanté sur scène. « J'ai reçu un paquet d'éloges. Quand vous vous faites tout le temps rabaisser et que vous entendez ça, vous prenez un sacré coup, je n'ai pas l'habitude. » Comme beaucoup de participants, il s'estime aujourd'hui « riche de toutes ces nouvelles rencontres » réalisées grâce à Dis-moi. ■

Pour en savoir plus :

projetdismo@gmail.com

* Les personnes citées par leurs prénoms n'ont pas souhaité donner leurs noms de famille.

8 AGENDA

2 décembre – La santé de demain

Le journal *Libération* organise deux jours de débats au MoHo, à Caen, les 1^{er} et 2 décembre autour de « La santé de demain, les grands défis ». Isabelle Dorresse, vice-présidente d'ATD Quart Monde, participera à une table-ronde sur le thème : « Comment protéger les plus fragiles face au dérèglement climatique ? »
Informations et inscriptions : www.normandie.fr/libecare

23 janvier

Le département Écologie et grande pauvreté d'ATD Quart Monde organise une rencontre en visioconférence de 19h à 21h avec le rapporteur spécial des Nations Unies, Olivier De Schutter, autour de son livre *Changer de boussole*.
Pour s'inscrire et en savoir plus sur les différents passages du livre abordés : departement.ecologie@atd-quartmonde.org

25 janvier

La bibliothèque de la Goutte d'Or, à Paris, organise un événement autour de l'exposition *Pour en finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté*, affichée dans ses locaux du 12 janvier au 8 février. Des membres de l'atelier théâtre d'ATD Quart Monde en Île-de-France proposeront des lectures vivantes autour des préjugés et idées reçus...
Informations : 17h30-19h, 2-4 rue Fleury, 75018 Paris.

26-28 janvier

Week-end de découverte du volontariat permanent. Si vous avez envie d'être acteur de la transformation de la société, dans une expérience de vie simple, venez découvrir ce qu'est le volontariat permanent à ATD Quart Monde.
Contact : info.volontariat@atd-quartmonde.org

DECLARATION UNIVERSELLE DES Droits DE L'Homme

Dans un contexte de remise en cause de nombreux droits fondamentaux, des membres d'ATD Quart Monde, de la CNCDH, du Défenseur des droits ou encore de l'ONU s'inquiètent et s'interrogent sur la manière de faire vivre concrètement la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 75 ans après son adoption.

Droits humains, attention danger !

Florence Gheorghin et Isabelle Toulemonde représentent ATD Quart Monde à la Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Elles rappellent dans ce texte « l'indivisibilité nécessaire des droits fondamentaux et leur interdépendance ».

Depuis 1957, le mouvement citoyen que nous constituons, fondé sur les personnes les plus pauvres et leur expérience, n'a cessé de réfléchir à un projet de société où les droits de l'Homme sont centraux. Ensemble, militants Quart Monde, volontaires et alliés ont fait peu à peu reconnaître au sein des institutions nationales et internationales que la misère est un déni des droits de l'Homme et que ces droits sont indivisibles et interdépendants : ce n'est qu'en prenant en compte l'ensemble des droits fondamentaux (logement, formation, culture, emploi, santé, justice, protection de la famille) qu'on pourra vaincre la misère. Dans cette logique, nous nous devons d'avoir toujours en tête que le droit est notre meilleur allié pour améliorer la vie des familles les plus pauvres.

Cette année, nous célébrons tout à la fois les 25 ans de la loi contre les exclusions et les 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : toutes les deux nous rappellent que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ».

Chaque fois donc que la mise en œuvre d'une politique publique conduit plus ou moins volontairement à l'isolement, au rejet, à l'exclusion de certains, nous courons le risque que nos aspirations à la liberté, à la justice, à la paix soient mises à mal... Les plus pauvres sont ainsi, pour toute la société, des veilleurs de notre cohésion sociale. ■

À SAVOIR

La Déclaration universelle des droits de l'Homme a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à Paris, par 48 États. Ils veulent ainsi en finir avec « la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme [qui] ont conduit à des actes de barbarie » au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ce texte définit 30 droits et libertés, comme le droit à la liberté d'expression, à l'éducation, à la santé, à un logement convenable... Universelle, elle s'applique à tous, mais ne crée pas d'obligations juridiques pour les gouvernements. La France est l'un des seuls pays à avoir choisi de retenir la dénomination « droits de l'homme » et non « droits humains ». ■



« Les devoirs existent, parce qu'on a d'abord des droits »

© Défenseur des droits →



La Défenseure des droits, Claire Hédon, constate une fragilisation des droits et dénonce « une petite musique de stigmatisation des personnes les plus pauvres ».

Pour la Défenseure des droits, la liste des droits « fragilisés en ce moment » est longue. « Je pense aux personnes étrangères qui ont des difficultés à renouveler leur carte de séjour en préfecture. Je pense aux enfants en situation de précarité, qui subissent tous les jours des atteintes à leurs droits à l'éducation, qui ne peuvent se concentrer en classe quand ils vivent dans un logement insalubre. Je pense aux discriminations qui restent très prégnantes dans notre société... », détaille-t-elle.

L'ancienne présidente d'ATD Quart Monde observe notamment « deux phénomènes inquiétants ». Tout d'abord, le recul de la qualité des services publics, avec la

diminution des accueils physiques et l'augmentation des démarches dématérialisées. Pour Claire Hédon, « on ne peut pas continuer à avancer à marche forcée alors qu'un tiers de la population française est éloignée du numérique. La dématérialisation est une chance, mais le maintien de l'accueil physique et téléphonique dans les différents services publics est absolument vital ».

UN POINT DE BASCULE INQUIÉTANT

Sa seconde inquiétude porte sur « les choix qui restreignent le droit à des moyens convenables d'existence ». La conditionnalité du RSA est ainsi le symbole d'un « point de bascule inquiétant » et d'« une petite

musique de stigmatisation » des personnes les plus pauvres.

« Je n'ai pas de mal à dire que des devoirs existent et s'imposent à tout le monde. Mais s'ils existent, c'est parce qu'on a d'abord des droits, qui sont au fondement de notre contrat social. » Dans le contexte de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, elle souhaite rappeler que le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence « n'est pas un acte de charité, ni la rétribution d'un mérite, mais bien la conséquence du devoir de solidarité qui incombe à l'ensemble de la Nation ». ■



« METTRE EN ŒUVRE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME DEMANDE DU TEMPS ET DES COMPÉTENCES »

Le président de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), Jean-Marie Burguburu, et la secrétaire générale adjointe de l'institution, Cécile Riou, appellent les citoyens à « se saisir de leurs droits et à les revendiquer ».

Dans son bureau situé dans le 7^e arrondissement, à Paris, le président de la CNCDH a affiché, face à face, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. En observant ces textes, Jean-Marie Burguburu estime que la mise en œuvre concrète de ces droits nécessite « une réelle volonté politique, mais aussi une prise de conscience plus globale dans la population, un changement dans la manière de voir les individus », affirme-t-il.

Renverser la perspective

« Il faut arrêter de voir les personnes dont les droits sont mis à mal comme étant le problème. Il faut renverser la perspective et se dire qu'en fait, c'est la société qui n'est pas adaptée à elles », ajoute Cécile Riou, secrétaire générale adjointe de la CNCDH. « Si on les considère comme des sujets de droits, qui peuvent nous aider à construire les politiques publiques, on pourra avancer », estime-t-elle.

L'application concrète des droits ne demande pas nécessairement plus d'argent, mais « du temps et des compétences, pour évaluer ce qui a déjà été fait et réfléchir à des solutions pour ce qui n'a pas fonctionné », précisent Cécile Riou et Jean-Marie Burguburu. Face à « un certain nombre de menaces pesant actuellement sur les droits », ils estiment que la solution ne viendra « pas nécessairement des gouvernants, mais des gens » et appellent ces derniers à « se saisir de leurs droits et à les revendiquer ». ■

« Déclarer ne suffit pas »

L'atelier lirecrire ATD Quart Monde de Brest est composé d'une dizaine de personnes, qui ont réfléchi ensemble à ce que signifiait la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

Une déclaration universelle ? Pourtant, est-elle vraiment connue et compréhensible ? Le « jargon » qu'elle utilise parfois exclut trop d'entre nous, alors qu'elle concerne tout le monde. « Trop de mots et de tournures de phrases sont incompréhensibles. » « Ça me fait mal, car je ne la comprends pas, et je suis pourtant concernée par ça. » « Il faut utiliser des mots simples pour qu'elle touche tout le monde. »

Une déclaration vraiment appliquée, ou seulement pleine de bonnes intentions ? Elle nous fait rêver parce qu'elle est belle, mais aussi pleurer parce que beaucoup d'articles ne sont, en réalité, pas respectés. « Ce sont de grands mots, mais déclarer ne suffit pas. » « On ne peut qu'être d'accord, mais dans la réalité... » « Est-ce que les gouvernements s'en servent vraiment pour faire les lois ? » « Chaque pays a ses propres

lois, ce qui permet à certains de ne pas respecter des articles de la Déclaration, comme le droit à la liberté d'expression. »

Une déclaration écrite en 1948 n'est-elle pas à mettre au goût du jour ? La société a évolué, certains droits devraient désormais être évoqués, et certaines formulations changées. « Il faut parler d'écologie, s'engager pour une planète habitable. » « On n'est pas à l'aise avec plein de choses. Certaines expressions peuvent trop être interprétées de différentes manières. Par exemple le mot 'mérite', utilisé dans l'article 26, est gênant. » « Il faudrait nommer plus nettement certaines discriminations, parler du handicap, de la pauvrophobie, du droit à exister pour toutes les formes de familles... » « Pourquoi 'droits de l'homme' ? Et les femmes ? Pour être vraiment égalitaires parlons, comme les autres pays, de 'droits humains'. »



© Pierre Tartakowsky

SOIXANTE-QUINZE ANS APRÈS L'ADOPTION DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, QUELLES ÉVOLUTIONS CONSTATEZ-VOUS EN FRANCE EN MATIÈRE DE RESPECT DE CES DROITS ?

Globalement, il y a une évolution paradoxale : on reconnaît de plus en plus de personnes dans la présentation des politiques publiques mais, en réalité, une masse croissante de gens bénéficient de moins en moins de droits. Il y a encore 20 ans, l'égalité était présentée comme une espèce d'horizon simplement mise en difficulté par des problèmes sociaux et économiques. Aujourd'hui, on entend un tout autre discours, qui subordonne les « droits » aux « devoirs ».

QUEL EST LE DISCOURS ACTUEL ?

On nous explique gravement que ceux qui souffrent des inégalités doivent faire la démonstration qu'ils méritent ces droits.

« L'esprit de fraternité a été jeté aux oubliettes »

Président honoraire de la Ligue des Droits de l'Homme et vice-président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, Pierre Tartakowsky s'alarme d'un « recul idéologique évident ».

Nous sommes revenus à une époque, assez lointaine, où l'on considérait que c'était la vertu qui allait sauver de la misère et non pas la redistribution des richesses. On explique aux pauvres, aux exclus que, s'ils vivent mal, c'est qu'ils ne font pas ce qu'il faut. C'est un recul idéologique évident et lourd de conséquences.

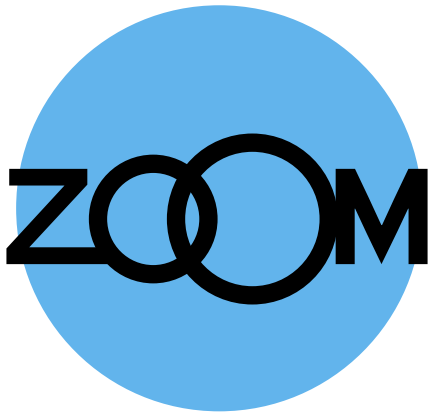
Des discours officiels prennent le contre-pied total de ce qui fonde la Déclaration universelle. L'esprit de fraternité, exposé dans l'article 1, a été jeté aux oubliettes depuis longtemps dès qu'il s'agit d'élaborer des politiques de lutte contre les inégalités.

CE DISCOURS EXPLIQUE-T-IL L'AUGMENTATION DU NON-RECOURS AUX DROITS ?

Dans la mesure où l'on est de plus en plus pointé du doigt, l'idée même d'une solidarité en œuvre devient lointaine et peu crédible. On constate également un déficit colossal de l'esprit de service public, sur fond de désocialisation. Dans trop de territoires,

Alors, quelles idées pour le 75^{ème} anniversaire ? Car, malgré tous ces défauts, cette déclaration n'est pas inutile et nous voulons croire à la possibilité de valeurs communes. « On n'a pas les mêmes droits partout, mais c'est important qu'on ait des choses communes, car si on va dans un autre pays, ou qu'un étranger vient ici, il faut qu'on soit accueilli et bien accueillir. » « L'ONU reste sans doute la meilleure solution pour rédiger une nouvelle version, mais chaque continent, religion, philosophie doivent être représentés. » « Il faut une co-écriture. De grandes organisations internationales comme ATD Quart Monde doivent y participer. » « On sait que ce sera complexe à réaliser. Dans notre atelier, la discussion a été vive, mais on peut y arriver, si on est en confiance. L'intelligence collective ça s'organise, le numérique peut y contribuer. » ■





INTERVIEW

↑ © Olivier De Schutter

CNCDH, LDH, DÉFENSEUR DES DROITS, QUELS SONT LEURS RÔLES ?

Fondée en 1947, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) conseille les pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques nationales, évalue et contrôle leurs mises en œuvre pour lutter contre les discriminations et sensibilise le grand public aux valeurs et principes qui sous-tendent les droits humains. Elle rend des avis, avec des recommandations.

Le Défenseur des droits, créé en 2011, défend les personnes dont les droits ne sont pas respectés et lutte pour permettre l'égalité de tous. L'institution peut être saisie par toute personne s'estimant discriminée.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) est une association créée en 1898. Elle combat les discriminations de tous ordres. Elle organise notamment des permanences en matière de droit des étrangers, pour l'égalité femmes-hommes, contre la censure, et plus généralement dans tous les domaines où les droits sont bafoués. ■

« Nous devons être vigilants face au risque d'une criminalisation de la pauvreté »

Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'Homme, Olivier De Schutter est chargé par l'ONU de faire des recommandations aux gouvernements sur les moyens de réaliser l'éradication de la pauvreté. Il invite chacun à « faire vivre au quotidien » les droits humains, pour éviter qu'ils ne soient « sacrifiés ».

La Déclaration universelle des droits de l'Homme a été adoptée il y a 75 ans. Que signifie pour vous cet anniversaire ?

Les droits humains sont à la fois des normes juridiques inscrites dans des traités internationaux et dans des législations nationales et une sorte d'idéal à poursuivre, en partie utopique, parce qu'on n'a jamais fini de les réaliser. Ils risquent d'être de plus en plus sacrifiés, marginalisés, si on ne se donne pas pour objectif de les faire vivre au quotidien. Les invoquer et les célébrer, c'est une manière de permettre qu'ils soient réalisés.

C'est frappant de voir que certains textes, comme les principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits humains, adoptés par le Conseil des droits de l'homme en septembre 2012, ont été largement ignorés des gouvernements, parce qu'on ne les a pas suffisamment invoqués depuis dix ans. Si on n'en parle pas, si on ne cherche pas à les revitaliser, les droits risquent de demeurer lettre morte. C'est donc à chacun et chacune, à l'école, à l'université, dans les entreprises et évidemment dans les organes politiques, de s'en faire le gardien et la gardienne et d'être vigilant.

En quoi la pauvreté constitue-t-elle, selon vous, une violation des droits humains ?

La pauvreté est d'abord un obstacle à la jouissance d'un certain nombre de droits. L'effectivité de ces droits suppose que l'on ait accès à certains moyens.

Mais il y a également un autre aspect : la lutte contre la pauvreté a trop souvent été vue comme une sorte de politique charitable de la part de l'État, plutôt que comme une obligation due par l'État aux personnes qui ne parviennent pas à exercer leurs droits en raison de la faiblesse de leurs revenus. Cela stigmatise et débouche sur l'idée que les personnes qui bénéficient par exemple du RSA ou d'aides au logement sont en dette vis-à-vis de la société et devraient exprimer leur gratitude. C'est aussi contre ce paternalisme que les droits humains doivent être invoqués. La manière de lutter contre la pauvreté peut donc également être une violation des droits humains et ce point est souvent moins perçu.

Dans une tribune publiée en juin dernier dans le journal Le Monde, vous avez dénoncé la « criminalisation des pauvres » en France, notamment dans le cadre de la loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite. Qu'entendez-vous par là ?

Il y a une tendance, perçue nettement aux États-Unis, de retrait de l'État social face à une progression de l'État pénal. Au lieu de soutenir les personnes en situation de pauvreté, certains gouvernements ont opté pour une approche répressive, en criminalisant par exemple la mendicité ou le fait d'occuper des logements inoccupés. C'est une tendance dont il faut se méfier. J'ai l'impression qu'il y a une certaine droitisation de l'opinion publique et une forme

de populisme, qui risquent de rendre ces solutions désirables aux yeux de certains politiques. C'est extrêmement problématique du point de vue des droits humains. Nous devons être vigilants face au risque d'une criminalisation de la pauvreté lorsque l'État, au lieu d'aider comme il le doit, a un réflexe pénal.

Vous avez également dénoncé la « pauvrophobie » dans un rapport publié en novembre 2022. Avez-vous le sentiment d'avoir été entendu par les gouvernements ?

Je tente aujourd'hui de convaincre les gouvernements de traiter la pauvrophobie avec la même attention que l'on traite le racisme, l'homophobie ou le sexisme. Ce phénomène est bien réel et il ne faut pas le sous-estimer. On le voit dans l'étude sur les dimensions de la pauvreté publiée par ATD Quart Monde et l'université d'Oxford. Les personnes en situation de pauvreté décrivent bien le sentiment d'humiliation, de mépris, d'abus qu'elles ont ressenti face à des administrations, des propriétaires, des employeurs...

Dans les textes de loi figure en général l'interdiction de discriminer sur la base de l'origine sociale ou de la fortune. La France a par exemple ajouté en 2016 l'abus de vulnérabilité économique dans les critères de discrimination. Il faut que les juges s'emparent de cela et que davantage de personnes soient incitées à porter plainte. C'est un outil de lutte contre la pauvreté qui me paraît sous-estimé, mais une prise de conscience commence à s'opérer.

Quels sont, selon vous, les défis pour l'avenir en matière de droits humains ?

Le défi principal concerne le cadrage de la lutte contre la pauvreté. Très souvent, le fait de lutter contre la pauvreté est perçu comme une sorte de devoir moral, ou éventuellement une obligation juridique, seulement dans l'intérêt des ménages les plus pauvres. En fait, c'est dans l'intérêt de la société toute entière. Même les groupes les plus aisés de la société ont un intérêt à ce qu'on lutte contre la fragmentation du tissu social. Les inégalités minent le vivre ensemble et se font au final au détriment de la société toute entière.

Nous avons tous intérêt à lutter contre les écarts de richesse trop importants. Ceci doit nous conduire à voir la sécurité sociale, le droit au logement, les soins de santé, etc. comme des investissements et non pas seulement comme des coûts budgétaires. Il est nécessaire de sortir d'une logique comptable de court terme, pour voir l'investissement social comme le meilleur investissement que l'on puisse faire. ■



NOTRE ACTION DÉPEND DE VOS DON

- Je fais un don de€
- J'adhère à ATD Quart Monde

Vous signifiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Prénom et Nom

Année de naissance

Signature

Allez sur WWW.ATDQM.FR ou envoyez votre chèque à l'ordre de ATD Quart Monde - 12 rue Pasteur - 95480 Pierrelaye.

Tout don supérieur à 8 € donne droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour nous soutenir dans la durée, faites un don régulier. Formulaire page 7.

À VOIR



ÉDOUARD LOUIS, OU LA TRANSFORMATION

François Caillat.
Documentaire. France.
Sortie le 29 novembre.
Fuyant son milieu rural et pauvre, Eddy Bellegueule part étudier à Amiens. Il adopte les codes culturels, comportementaux des citadins cultivés et bourgeois. Il change de nom, part à Paris, où son homosexualité est vivable. Il devient un écrivain reconnu. Souvent filmé de dos, il arpente les lieux du passé, les commente, parfois en intellectualisant, alors que sa lecture d'extraits est limpide. La sensibilité affleure à chaque plan. Un malaise demeure. Son nouveau milieu est-il si tolérant ? Ce type de transfuge ne reste-t-il pas exceptionnel ? ■



CESÁRIA ÉVORA, LA DIVA AUX PIEDS NUS

Ana Sofia Fonseca.
Documentaire. Portugal.
VOST. Sortie le 29 novembre.
D'emblée, la présence de Cesária happe le regard. La vie, la carrière de la chanteuse se dessinent à travers des images d'archives, certaines inédites, à travers les témoignages de Janet, sa petite-fille, d'une amie de l'orphelinat où elle s'initia au chant, de son majordome, de son agent, à l'origine de sa carrière internationale. La célébrité vient à 50 ans. Chez elle ou en tournée, elle se livre, libre dans une société machiste. Issue de la pauvreté, « Cize » distribue son argent autour d'elle. Mais une indéfectible tristesse, des dépressions, la rongent, noyée dans l'alcool. En 2019, la Morna, musique mélancolique capverdienne, est reconnue grâce à elle patrimoine culturel immatériel par l'Unesco. « Je ne crois pas aux rêves », disait-elle. ■



LES PETITES VICTOIRES

Mélanie Auffret. Fiction.
France. DVD ou VOD.
Jolie chronique d'un village breton où la boulangerie, le café, le médecin ont disparu. Alice, la jeune maire, est aussi l'institutrice de l'unique classe, menacée de fermeture. Émile, 60 ans, illettré, veut y apprendre à lire et à écrire. Humour et réalisme, à voir en famille pendant les fêtes de fin d'année. ■

DONNEZ DU SENS À VOS CADEAUX !

JEUNESSE

LE FESTIVAL DES ÉTOILES

VIRGINIE ALADJIDI,
CAROLINE PELLISSIER,
ILLUSTRÉ PAR ANNE ROYANT.
À PARTIR DE 7 ANS.



Les habitants de la forêt ont une idée : et s'ils organisaient une fête ? Qui de l'écureuil, des jolis pinsons ou du petit loir brillera le plus par son talent ? Un album plein de poésie à partager avec le plus grand nombre.

UNE PASSE EN OR
MARIE-CHRISTINE HENDRICKX, ILLUSTRÉ PAR OLIVIA SAUTREUIL.
À PARTIR DE 8 ANS.



Julien, fan de hockey, reçoit un blouson de son équipe préférée. Mais le lendemain, à l'école, Francis reconnaît le blouson. Sa mère l'a donné à une association parce que la fermeture était cassée. Humilié, Julien se referme sur lui. Pourtant, un match de hockey va permettre à chacun de faire un pas vers l'autre et d'aller au-delà des préjugés pour se découvrir une passion commune. Une belle histoire d'amitié, de bienveillance et de solidarité.

TÉMOIGNER



LES MIENS SONT MA FORCE - RÉCIT D'UNE COMBATTANTE POUR LA DIGNITÉ
MARTINE LE CORRE,
PRÉFACE DE CLAIRE HÉDON

Issue d'une famille de 14 enfants, Martine a grandi dans une « cité pourrie » de la banlieue de Caen. Sa rencontre avec des volontaires d'ATD Quart Monde va changer la donne. Ce livre est le récit d'une vie de passion et d'engagement, un chemin de libération, un combat pour changer la société et permettre que les plus pauvres soient considérés comme les premiers partenaires de la lutte contre la misère.

DE SQUAT EN SQUAT, UNE BIBLIOTHÈQUE DE RUE
VÉRONIQUE SOULÉ



Alors que des familles roms continuent leur errance à Marseille, suite à l'expulsion du squat de la Madrague-Ville, ce livre, publié en 2019, retrace leurs combats, mais aussi le soutien de l'équipe de la Bibliothèque de rue d'ATD Quart Monde, qui s'attache à reconstruire, sur chaque lieu de vie, des moments de partage et d'échanges.

LES INDISPENSABLES

TOTE BAG EN COTON BIO ET ÉQUITABLE



Sac en tissu avec le logo d'ATD Quart Monde et la phrase : « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'Homme sont violés, s'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »
Joseph Wresinski.

SWEAT BLEU

Pull à capuche en coton bio et équitable, sans zip, unisexe, taille XS, S, M, L, XL.



T-SHIRT BLEU

En coton bio et équitable, taille XS, S, M, L, XL.

LES ABONNEMENTS

LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE

Chaque mois, *Le Journal d'ATD Quart Monde* raconte l'histoire de celles et ceux qui se battent contre la pauvreté et les exclusions. Au sommaire : des reportages au cœur des actions d'ATD Quart Monde, des portraits, des dossiers thématiques, des débats, de la culture...

UN AN = 11 NUMÉROS



LA REVUE QUART MONDE

La Revue a pour ambition d'établir et de nourrir un courant de pensée issu de la vie des plus pauvres. Elle aborde les questions de société du point de vue de ceux que la misère veut faire taire.

UN AN = 4 NUMÉROS



BON DE COMMANDE

→ COMMANDEZ SUR

WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG

Je m'abonne :

- au *Journal d'ATD Quart Monde* (11 n°/an).
10€ ou plus :
- à la *Revue Quart Monde* (4 n°/an).
32€ ou plus :

Je commande : NBRE/TOTAL

- Le festival des étoiles 10€/.....€
- Une passe en or 8€/.....€
- Les miens sont ma force 13€/.....€
- De squat en squat 3€/.....€
- + Frais de port pour les livres :
pour 1 exemplaire - 4€ €
pour 2 exemplaires et plus - 7€ €
ou ce que vous pouvez. €

- Tote bag* 8€/.....€
- Sweat bleu* 33€/.....€
- T-shirt bleu* 13€/.....€

*frais de port inclus

TOTAL DE LA COMMANDE€

ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE uniquement pour les abonnements et livres ci-dessus, à l'ordre de ATD QUART MONDE, 12, rue Pasteur 95480 Pierrelaye, accompagné du bulletin en bas.

JE SOUTIENS ATD QUART MONDE DANS LA DURÉE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien régulier à ATD.

Chaque mois, je choisis de donner€
 J'adhère à ATD Quart Monde
Vous signifierez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuerez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Fait à le.....
Signature

Envoyez ce mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB à ATD Quart Monde, 12 rue Pasteur 95480 Pierrelaye, 01.34.30.46.22. Sauf avis de votre part, le reçu fiscal vous sera envoyé annuellement en janvier pour tout don supérieur à 8 euros.

Bénéficiaire Fondation ATD Quart Monde
63, rue Beaumarchais 93100 Montreuil.
Identifiant créancier SEPA : FR19 ZZZ 427.147

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ATD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document disponible que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations recueillies sont enregistrées par ATD Quart Monde dans une base de données sécurisées. Ni vendues, ni échangées, ni communiquées, elles sont réservées à son usage exclusif à des fins de gestion interne, de réponse à vos besoins et d'appel à votre générosité. Vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et demander leur rectification ou leur suppression en contactant le Secrétariat des Amis (12 Rue Pasteur - 95480 Pierrelaye). Sans demande de suppression, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

M., M^{me}
Adresse
E-mail
année de Naissance





↑ © Dominique Rouffet

BERNARD MONNET

La pauvreté est « une violence extrême qu'on subit en tant qu'humain »

La reconnaissance de la misère comme une violation des droits de l'Homme est, depuis toujours, le combat de Bernard Monnet.

Avec sa voix rocailleuse, Bernard Monnet n'hésite jamais à interpeller les personnes présentes autour de lui et à leur proposer de s'asseoir pour discuter. « *Je suis passionné par la découverte de l'humain. J'ai toujours envie de mieux connaître les gens. Chaque personne rencontrée est une chance pour combattre la misère* », explique-t-il. Ce combat, il le connaît personnellement depuis sa naissance. Né dans un bidonville à Versailles, il part à l'âge de 5 ans avec sa famille dans le Gers, où une connaissance leur a promis un logement. Le propriétaire change finalement d'avis et il se retrouve à la rue, avec ses six frères et sœurs et ses parents, en février 1960.

Après plusieurs mois de séparation, la famille finit par se retrouver, mais tous doivent se battre pour survivre. « *À l'école, je n'arrivais pas à suivre, parce que je ne pensais qu'à la violence de la misère. Mes parents se disputaient beaucoup, parce qu'il n'y avait pas de sous à la maison pour nous faire manger. J'ai compris très tôt que nous n'étions pas comme les autres* », se souvient-il.

Ses professeurs répètent qu'il est « *un bon à rien* » et acceptent qu'il parte en apprentissage, à 14 ans. « *Là, j'ai aussi vu l'injustice. On ne m'apprenait pas le métier, j'étais juste employé comme manoeuvre* », dit-il avec colère. Révolté contre toutes ces injustices vécues depuis l'enfance, il devient « *un jeune homme violent* ».

UN CHEMIN D'ENGAGEMENT

À 20 ans, il part à Toulon rejoindre son frère, qui lui fait découvrir ATD Quart Monde. Bernard Monnet va à la première réunion et reculons : « *si c'est encore un curé et l'Église,*

je n'en veux pas, je ne veux pas avoir affaire à la charité ». Mais il découvre que ce Mouvement « *prend en compte la pensée et le savoir des plus pauvres et fait avec eux* ». Alors il décide de s'engager. En 1979, il rencontre le fondateur d'ATD Quart Monde, Joseph Wresinski, qui lui propose de devenir volontaire. « *Pour moi, c'était pour les intellectuels, alors que j'étais un travailleur. J'ai beaucoup réfléchi, j'ai interrogé des volontaires. Au bout d'un an, je lui ai écrit pour dire que j'étais prêt* », détaille-t-il.

« *Tous les jours, c'est un combat permanent qui nous prend aux tripes.* »

De 1981 à 1988, il se met donc à la disposition d'ATD Quart Monde pour différentes missions, notamment à Lille où il soutient des jeunes défavorisés, embauchés pour un stage de mécanique. Plusieurs événements lui font arrêter le volontariat. Il y a d'abord l'assassinat de son frère aîné. « *J'ai promis à ses enfants de me battre pour eux et je ne voulais pas que cela pèse sur le Mouvement. Je voulais être fier de ce combat* », explique-t-il. Bernard a par ailleurs envie de s'éloigner de la « *vie communautaire* », vécue avec les autres volontaires. Enfin, le décès de Joseph Wresinski, en 1988, lui « *fout un coup* » et il décide de « *poursuivre son chemin d'engagement aux côtés des volontaires, en les laissant vivre leurs confrontations entre eux pour continuer à faire vivre le Mouvement* ».

RETROUVER LA PAIX

Fortement marqué par la première Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre 1987, il s'engage en tant que militant Quart Monde. Il veut faire vivre cette journée, au cours de laquelle on reconnaît publiquement, pour la première fois, que la misère est une violation des droits de l'Homme. « *Pour moi, c'était le combat de ma vie. J'avais vu mes parents, mes amis, souffrir, ne pas accéder à leurs droits. Quand on a faim, quand on n'a pas de logement, c'est une violence extrême qu'on subit en tant qu'humain. Je voyais bien que c'était cela le nœud du problème, qui nous poussait dans la violence. Tous les jours, c'est un combat permanent qui nous prend aux tripes.* »

Pour lui, ATD Quart Monde donne la possibilité aux plus pauvres de ne plus subir cette violence, en leur permettant d'être écoutés, de réfléchir avec d'autres, de voir leur savoir et leur intelligence reconnus. « *J'ai toujours rêvé que le combat des plus pauvres obtienne le prix Nobel de la paix car, en sortant de cette violence que l'on subit, on retrouve la paix intérieure* », affirme-t-il.

FAIRE FORCE ENSEMBLE

Depuis près de 50 ans, Bernard Monnet a vu des évolutions positives, des « *petites étincelles* », comme l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée ou un changement d'attitude de nombreuses associations caritatives. « *Mais, d'un coup, il y a souvent un orage et on refout les gens dans leur merde. Le combat est permanent* », constate-t-il. Toujours révolté, il s'insurge : « *on va supprimer 100 euros à un pauvre parce que, soi-disant, il coûte trop de pognon, tout en mettant des milliards d'euros dans*

une fusée pour aller sur la lune, alors que cet argent pourrait servir à l'humain. Comment réfléchissent les politiques ? Cela me bouffe la vie ».

Au sein d'ATD Quart Monde, il a notamment pour mission depuis un an de réfléchir à la manière de soutenir les engagements des militants. Pour lui, être militant Quart Monde, cela signifie « *s'engager aux côtés des nôtres, les plus pauvres, pour les soutenir, mais aussi se former pour mieux connaître le monde, les droits, et s'engager avec d'autres, pour ne pas rester seuls entre nous* ». Il apprécie surtout la manière dont ATD Quart Monde propose de « *faire force ensemble* » en réunissant dans un même combat militants Quart Monde, alliés et volontaires. « *Le fait de réfléchir et de construire ensemble m'a permis de grandir* », estime-t-il, souhaitant « *crier haut et fort un grand merci à tous ceux qui s'engagent pour bâtir ensemble une nouvelle société* ». ■

« *J'ai toujours rêvé que le combat des plus pauvres obtienne le prix Nobel de la paix car, en sortant de cette violence que l'on subit, on retrouve la paix intérieure.* »